

Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, 2019-2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 14 octobre 2021

Plus de 5,7 millions d'élèves au Canada étaient inscrits à un programme d'enseignement primaire ou secondaire en 2019-2020. Ces élèves fréquentaient des établissements d'enseignement publics, privés ou indépendants ou encore suivaient un enseignement à domicile.

Au cours de la même année scolaire, plus de 380 000 élèves ont obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement secondaire canadien, en pleine pandémie de COVID-19.

À cause de la pandémie mondiale, les élèves ont fait face à des changements importants en ce qui concerne leur éducation, la plupart des élèves ayant suivi un apprentissage à distance à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Les données recueillies à l'aide de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) représentent le nombre d'élèves inscrits au début de l'année scolaire 2019-2020. Les résultats du prochain cycle de l'EEPS, qui seront diffusés à l'automne 2022, fourniront plus de renseignements sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les effectifs des niveaux primaire et secondaire pour l'année scolaire 2020-2021.

Pour consulter une représentation visuelle des données sur les effectifs, consultez la page « [Effectifs des écoles primaires et secondaires : outil interactif](#) ».

Les effectifs des établissements d'enseignement privés ou indépendants continuent à augmenter

La grande majorité des élèves (91,8 %) fréquentaient un établissement d'enseignement public en 2019-2020, tandis que 7,6 % d'entre eux étaient inscrits dans un établissement d'enseignement privé ou indépendant. Comme les années précédentes, la Colombie-Britannique (13,1 %) et le Québec (9,8 %) ont enregistré les proportions les plus élevées d'élèves inscrits dans un établissement d'enseignement privé ou indépendant.

De 2018-2019 à 2019-2020, les effectifs des établissements d'enseignement privés ou indépendants ont progressé de 1,7 %, tandis que la population d'âge scolaire a augmenté de 0,8 %. Pendant cette période, la hausse des effectifs des établissements d'enseignement publics (0,8 %) correspondait étroitement à l'accroissement de la population.

Les effectifs des établissements d'enseignement privés ou indépendants augmentent plus rapidement que la population d'âge scolaire et les effectifs des établissements d'enseignement publics chaque année depuis 2015-2016.

Les élèves restants (0,7 %) ont suivi un enseignement à domicile durant l'année scolaire 2019-2020. Cette proportion est restée relativement stable au cours des dernières années. L'enseignement à domicile est une autre méthode d'apprentissage utilisée hors d'un environnement scolaire, dans le cadre de laquelle les parents donnent les cours à leurs enfants et gèrent leurs programmes d'études. Cette méthode ne comprend pas l'apprentissage à distance ou en ligne, qui est fourni par les établissements scolaires.

Le nombre de diplômés des établissements d'enseignement secondaires varie peu

En 2019-2020, 381 156 élèves ont obtenu un diplôme d'études secondaires au Canada, dans le contexte de l'incertitude entourant les premiers mois de la pandémie de COVID-19. En dépit de la fermeture généralisée des écoles et des mesures de confinement, le nombre d'élèves qui ont obtenu un diplôme à la fin de l'année scolaire 2019-2020 était semblable à celui de l'année scolaire précédente, lors de laquelle 384 204 élèves ont obtenu un diplôme.

Bien que les données de l'EEPS ne puissent être utilisées dans le calcul des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE), un autre programme de Statistique Canada, a élaboré une méthodologie de vraie cohorte qui permet de calculer les taux d'obtention du diplôme. Les



données du PIPCE ont indiqué qu'en 2017-2018, 81 % des élèves des écoles secondaires ont obtenu leur diplôme au cours de la période de trois ans suivant le début de leur 10^e année (et le secondaire 3 au Québec), tandis que 89 % d'entre eux l'ont obtenu dans les cinq ans. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2020](#).

Tableau 1
Nombre et proportion d'élèves dans les écoles primaires et secondaires, selon le type d'école, Canada, provinces et territoires, 2019-2020

	Écoles publiques		Écoles privées ou indépendantes		Enseignement à domicile	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Canada¹	5 254 992	91,8	433 152	7,6	37 287	0,7
Terre-Neuve-et-Labrador	63 570	98,2	1 035	1,6	153	0,2
Île-du-Prince-Édouard	20 733	96,9	474	2,2	195	0,9
Nouvelle-Écosse	123 240	95,9	4 179	3,3	1 137	0,9
Nouveau-Brunswick	98 967	97,8	1 272	1,3	942	0,9
Québec ²	1 234 254	89,9	134 331	9,8	4 308	0,3
Ontario	2 056 059	92,8	153 291	6,9	6 564	0,3
Manitoba ³	187 893	91,3	14 325	7,0	3 690	1,8
Saskatchewan ⁴	186 066	95,7	5 523	2,8	2 778	1,4
Alberta	683 280	93,7	31 503	4,3	14 730	2,0
Colombie-Britannique ⁴	576 000	86,5	87 225	13,1	2 454	0,4
Yukon	5 637	96,8	186	3,2
Territoires du Nord-Ouest	8 568	98,2	153	1,8
Nunavut ⁵	10 725	100,0

. indisponible pour toute période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les totaux du Canada reflètent les données des provinces et territoires qui ont déclaré des données.

2. Le Québec inclut les programmes généraux pour les adultes et les programmes de formation professionnelle, en plus des programmes réguliers pour les jeunes.

3. Le Manitoba inclut les élèves des écoles catholiques dans la catégorie « écoles privées ou indépendantes ».

4. La Saskatchewan et la Colombie-Britannique incluent les programmes généraux pour les adultes, en plus des programmes réguliers pour les jeunes.

5. Le Nunavut inclut les élèves en enseignement à domicile (généralement moins de 10 élèves) dans la catégorie « écoles publiques ».

Note(s) : Les effectifs représentent le nombre d'élèves inscrits aux programmes au début de l'année scolaire (en septembre ou aussitôt que possible par la suite).

Tous les nombres, y compris les totaux, ont été arrondis de façon aléatoire. Par conséquent, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux en raison des valeurs arrondies. Les calculs ont été effectués à partir des valeurs non arrondies. Les données peuvent faire l'objet d'une révision.

Source(s) : Tableau [37-10-0109-01](#).

Tableau 2
Nombre de diplômés¹ des écoles secondaires, selon le type d'école, Canada², 2018-2019 et 2019-2020

	2018-2019	2019-2020	2018-2019 à 2019-2020
	nombre		variation en %
Total, type d'école	384 204	381 156	-0,8
Écoles publiques	343 812	339 900	-1,1
Écoles privées ou indépendantes ³	40 392	41 253	2,1

1. En plus des programmes réguliers pour les jeunes, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique incluent les diplômés des programmes généraux pour les adultes. Le Québec inclut les diplômés des programmes généraux pour les adultes et des programmes de formation professionnelle.

2. Les totaux pour « écoles privées ou indépendantes » excluent la Nouvelle-Écosse (données indisponibles) et les territoires (aucune école privée ou indépendante).

3. Le Manitoba inclut les diplômés des écoles catholiques dans la catégorie « écoles privées ou indépendantes ».

Note(s) : Les données représentent le nombre de nouveaux diplômés des écoles secondaires, telles que déclarées par les provinces et les territoires. Tous les nombres, y compris les totaux, ont été arrondis de façon aléatoire. Par conséquent, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux en raison des valeurs arrondies. Les calculs ont été effectués à partir des valeurs non arrondies. Les données peuvent faire l'objet d'une révision.

Source(s) : Tableau [37-10-0111-01](#).

Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). L'EEPS permet de recueillir chaque année des données agrégées auprès de chaque ministère provincial ou territorial de l'éducation. L'EEPS de 2019-2020, menée en 2021, a permis de recueillir des données pour cinq années scolaires, soit de 2015-2016 à 2019-2020.

Les effectifs représentent les données des programmes des écoles primaires et secondaires publiques et privées ou indépendantes du Canada, ainsi que les données sur les élèves qui reçoivent l'enseignement à domicile, telles qu'elles sont fournies par les provinces et les territoires. Les effectifs représentent le nombre d'élèves inscrits à un programme d'enseignement primaire ou secondaire au début de l'année scolaire (en septembre ou aussitôt que possible par la suite). Ainsi, les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les données sur les effectifs sont minimales.

L'augmentation de la population d'âge scolaire est fondée sur les estimations de la population présentées dans le tableau [17-10-0005-01](#).

Le nombre de diplômés représente les nouveaux diplômés des écoles secondaires publiques et privées ou indépendantes. Les élèves de l'enseignement à domicile qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires sont inclus dans les chiffres des diplômés des écoles publiques ou des écoles privées ou indépendantes. En 2019-2020, neuf provinces ont déclaré que des élèves des écoles secondaires privées ou indépendantes avaient obtenu leur diplôme.

Les territoires n'ont pas d'écoles privées ou indépendantes.

Les **écoles publiques** sont les écoles primaires et secondaires qui sont exploitées par des commissions scolaires ou par la province ou le territoire et qui reçoivent leur financement de sources publiques.

Les **écoles privées ou indépendantes** comprennent les écoles primaires et secondaires qui sont dirigées, gérées et administrées par des particuliers ou des groupes privés (p. ex. une église, un syndicat ou une entreprise, ou un organisme étranger ou international) ou un organisme dont le conseil d'administration exerce des pouvoirs comparables à ceux d'un conseil scolaire, et est majoritairement formé de membres non nommés par un organisme public. Les types d'établissements faisant partie du secteur des établissements d'enseignement privés ou indépendants varient selon le secteur de compétence. Au Manitoba, par exemple, ce secteur comprend les établissements d'enseignement catholiques, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres provinces et territoires.

Les proportions du financement de sources publiques ou privées d'un établissement ne déterminent pas la classification de son statut public ou privé ou indépendant dans le cadre de l'EEPS. Les écoles privées ou indépendantes peuvent être assujetties à une certaine réglementation ou à un certain contrôle par les autorités publiques, mais ces établissements sont néanmoins classés comme privés ou indépendants, pourvu qu'ils soient assujettis à une autorité privée. La réglementation publique peut s'étendre à des domaines comme le programme d'enseignement, la nomination du personnel, les politiques d'admission et d'autres questions. L'EEPS ne fait pas de distinction entre les établissements privés qui dépendent des fonds publics et les établissements privés indépendants.

L'**enseignement à domicile** est une autre méthode d'apprentissage qui se déroule en dehors de l'environnement scolaire d'une école publique ou privée ou indépendante. Il incombe aux parents qui choisissent l'enseignement à domicile de gérer, d'offrir et de superviser les cours et les programmes d'études de leurs enfants. Bien que les élèves recevant leur enseignement à domicile puissent être associés à une école publique ou à une école privée ou indépendante, l'effectif de l'enseignement à domicile est déclaré séparément.

Toute comparaison détaillée entre les provinces et les territoires doit être effectuée avec prudence. La méthode de déclaration des effectifs selon le type d'établissement varie d'un secteur de compétence à l'autre. Par exemple, le Manitoba inscrit les élèves qui fréquentent une école catholique dans la catégorie « écoles privées ou indépendantes », et le Nunavut inscrit les effectifs pour les élèves recevant leur enseignement à domicile (généralement moins de 10 élèves) dans la catégorie « écoles publiques ». Les déclarations selon le type de programme varient aussi d'un secteur de compétence à l'autre. Bien que l'ensemble des provinces et des territoires déclarent des données sur les élèves inscrits à des programmes réguliers pour les jeunes, quelques-uns déclarent aussi les effectifs des programmes généraux pour les adultes ou des programmes de formation professionnelle.

Tous les nombres, y compris les totaux, ont été aléatoirement arrondis. Par conséquent, les totaux pour le Canada peuvent ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles pour les provinces ou les territoires qui les composent. Les calculs ont été effectués à partir des valeurs non arrondies. Toutes les données peuvent faire l'objet d'une révision.

Tableaux disponibles : [37-10-0007-01](#) à [37-10-0009-01](#) , [37-10-0019-01](#), [37-10-0078-01](#), [37-10-0109-01](#), [37-10-0111-01](#), [37-10-0153-01](#), [37-10-0173-01](#) à [37-10-0179-01](#) , [37-10-0213-01](#) et [37-10-0214-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5102](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).